

Abus sexuel sur une mineure

Par nous, le 30/01/2009 à 15:53

j suis algerienne et la grande soeur d'une jeune fille de 14 ans qui a été abusé sexuellement par 1 algerien de 29ans qui l'a mise enceinte et puis il s'est sauvé en france en epousant 1 française d'origine algerienne en algerie pour avoir les papiers français et c'est ce qui s'est produit alors qu'il nous a promis de reconaitre l'enfant apres sa naissance et entre temps comme 1 lache il a préparé tout son dossier(carnet de famille et visa)et il est rentré en regle en france. avec i visa "vie privéé et familiale""apres enquete on a decouvert que c'est 1 repris de justice en algerie,1 mandat d'arret est fait contre lui pour vol par abus de confiance sur tout le territoire algerien en janvier2009 parceque la victime n'a decouvert ce vol qu'apres son depart en france et a déposé sa plainte en decembre 2008.et qu'il a ete emprisonné en septembre 2008 pour agression et puis relaché avec1an de sursis.on n'a pas pu déposer 1 plainte contre lui en algerie parcequ'il est en france et que seule ma petite soeur en subirai les consequences.que dois je faire comme procedure pour qu'il soit expulser en algerie et payer pour le prejudice.c'est 1 repris de justice et recherché en algerie.c'est 1 vrai danger pour l'ordre public et il a des antecedant de viol de mineures .aidez moi svp et donnez moi des conseils juridiques pour qu'on puisse le coincer car il a detruit la vie de ma petite soeur et il est parti vivre sans impunité en france. es ce qu'il peut etre extradé en algerie pour les autre delits qu'il a commis et es ce q'on peut contacter les autorités françaises?Pour les avertir qu'il presente 1 menace pour l'ordre public français.merci de me repondre c vraiment urgent